

## Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caeruleae*)

<b>Code NATURA 2000 : 6410-6</b>	<b>Codes CORINE Biotopes : 37.312</b>
<b>Statut:</b> Habitat naturel d'intérêt communautaire	<b>Typologie:</b> Prairie acide à Molinie
<b>Surface sur le site :</b> 0,3ha	<b>Représentativité :</b> 0,3% de la surface du site



Prairie à Molinie située en arrière de la tourbière du lac de Lourdes.

### Description générale

Cet habitat regroupe un vaste ensemble de prairies hygrophiles à mésohygrophiles, développées sur des sols tourbeux à paratourbeux, oligotrophes à mésotrophes.

La Molinie bleuâtre (*Molinia caerulea*) y joue un rôle important car elle imprime fortement l'aspect de la végétation et domine un grand nombre de ces prairies grâce à sa forte sociabilité et à son adaptation aux régimes extensifs de fauche et de pâturage.

Sur la tourbière du lac de Lourdes, les prairies à Molinie appartiennent à l'habitat élémentaire des "Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques" (UE 6410-6)

### Répartition géographique

Les prés humides acidiphiles à Molinie sont assez fréquents dans le domaine atlantique planitiaire (moitié ouest de la France) où ils se rencontrent de la Basse-Normandie au nord des Landes de Gascognes, jusque dans le Morvan et le Limousin.

### Espèces caractéristiques

Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*), Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*)

### Intérêt patrimonial

Ce type de formation présente une valeur écologique et biologique faible. Cependant, il peut abriter des espèces végétales patrimoniales protégées au niveau national comme les Rossolis (*Drosera spp.*), régional telle la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ou départemental comme l'Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*). Il possède donc un intérêt patrimonial certain.

## Evolution naturelle

L'évolution naturelle des prairies humides à Molinie bleue est généralement bloquée par le pâturage extensif. En l'absence de gestion, ces milieux sont colonisés par des ligneux, essentiellement des saules (Saule cendré ou Saule à oreillettes), la Bourdaine (*Frangula dodonei*) ou l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) qui constituent des fourrés.

Cette formation est très sensible aux variations d'hygrométrie du sol. En effet, un assèchement peut entraîner une invasion du milieu par le Molinie qui se développe au dépend des autres espèces.

## Menaces habituellement constatées

Ces formations, comme beaucoup d'habitats humides oligotrophes, sont menacées par la fertilisation, le drainage et toute intervention ayant une influence sur le degré d'humidité du sol, ainsi que par l'abandon des pratiques pastorales extensives.

L'assèchement et le brûlis stimulent le développement de la Molinie qui tend à former des touradons, et ce au détriment du reste de la flore. L'assèchement favorise également l'implantation de ligneux comme le Bouleau pubescent et le Saule cendré.

Le terrain sur lequel se développent ces prairies est fragile et sensible au passage d'engins, au piétinement et au surpâturage qui peuvent dégrader ces prairies.

La mise en culture, généralement précédée d'un drainage, conduit également à la disparition des prairies humides à Molinie.

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

Il s'agit ici d'une végétation herbacée moyenne à élevée dominée par la Molinie bleue, qu'accompagnent le Jonc à tépales aiguës (*Juncus acutiflorus*), le Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*), le Cirse anglais (*Cirsium dissectum*) ainsi que l'Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*) dans les secteurs les plus humides.

Ce sont des formations de typicité moyenne à faible notamment du fait de l'insertion d'espèces des communautés voisines plus alcalines comme le Marisque (*Cladium mariscus*) ou le Choin noir (*Schoenus nigricans*). Elles ne sont aujourd'hui plus exploitées.

## Localisation

Les prés humides acidiphiles sont peu présents sur le site du lac de Lourdes où ils occupent une surface réduite d'environ 3000m<sup>2</sup>, répartis entre deux secteurs : à l'ouest du site, en arrière du green ; et au nord, en bordure de la zone de bas-marais alcalin.

## Etat de conservation

Ces prairies à Molinie présentent un état de dégradation globalement assez avancé, notamment du fait de l'absence de gestion.

Ainsi, la portion située au sein de la tourbière est en cours de colonisation par des ligneux alors que celle située plus au nord est presque exclusivement constituée de Molinie.

## Etat à privilégier

Tous les états de l'habitat sont à privilégier, en particulier les formations n'ayant pas fait l'objet d'un drainage.

## Mesures de gestion conservatoire

La gestion des prairies à Molinie passe en premier lieu par la gestion de la nappe d'eau et par un contrôle régulier de son niveau.

Pour les milieux dégradés, colonisés par la Molinie, une restauration peut être envisagée, notamment par arasement des touradons. Cependant, ce type d'intervention est très lourd à mettre en place et augmente de façon importante l'impact économique des mesures de gestion. A cette méthode mécanique sera donc préférée une restauration par pâturage extensif par des bovins dont le piétinement et la consommation peuvent faire reculer la Molinie.

Une fauche épisodique précédant le pâturage peut également éviter la fermeture du milieu.

Les ligneux colonisant ces formations doivent être coupés périodiquement et exportés.

Pour les milieux présentant un bon état de conservation, le maintien des pratiques agricoles traditionnelles est indispensable pour garantir leur conservation.

Ainsi, un **pâturage estival extensif** bovin avec une pression limitée et variable est donc préconisé. Il permet de limiter les espèces dont la tendance est à la constitution de formations denses et permet l'installation de petites plantes pionnières comme la Grassette du Portugal. Il faut noter que le pâturage ne doit pas être trop précoce afin d'éviter la destruction du sol.

Une **fauche régulière, tardive** avec exportation des produits, est également intéressante pour le maintien de la diversité floristique. Cette pratique permet d'éliminer la litière accumulée et assure le maintien d'une flore variée.

De plus, cet habitat étant sensible aux variations du niveau de la nappe, le drainage de ces milieux et toute intervention pouvant entraîner une variation du niveau de la nappe sont à proscrire.

Le brûlis est également à éviter car, comme l'assèchement, il est favorable au développement de la Molinie qui tend à former des touradons défavorables au développement d'autres espèces. Sont également à proscrire toute mise en culture et toute plantation. Les amendements et notamment le chaulage sont à éviter.